



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DU 16 NOVEMBRE 2021 À COMPTER DE 19 H
EN VISIOCONFÉRENCE SUR L'APPLICATION TEAMS

PROCÈS-VERBAL PROJET

SÉANCE ENREGISTRÉE

Présences :

M^{me} Sophie Allard

M^{me} Marie-Andrée Arcoite

M^{me} Annik Boulet

M^{me} Marie-Eve Demers

M^{me} Emmanuelle Dagenais

M^{me} Ariane Duguay

M^{me} Marjolaine Labelle Robert

M^{me} Valérie Lallier

M^{me} Véronique Lemire

M^{me} Geneviève Nolet

M^{me} Jessica Gauthier Picard

M^{me} Anik Vallée

Absence :

M^{me} Caroline Cartright

Seyidat Adebukola Salami (substitut)

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Marie-Eve Demers ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Questions du public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Marie-Eve Demers présente l'ordre du jour.

CE-2122-11-011

Il est proposé par M^{me} Annik Boulet d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux et suivi (documentation jointe)

CE-2122-11-012

Il est proposé par M^{me} Sophie Allard d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2021 avec une petite correction aux présences.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

CE-2122-11-013

Il est proposé par M^{me} Valérie Lallier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2021 avec une petite correction aux présences.

Proposition secondée par M^{me} Marjolaine Labelle Robert.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Suivis :

M^{me} Emmanuelle Dagenais, directrice, informe les membres, qu'à ce jour, nous avons effectué 23 tests rapides, tous négatifs. Si le résultat est négatif et que l'élève est apte, il peut retourner en classe. S'il ne se sent pas bien, il est retourné à la maison malgré le résultat négatif.

Sous peu, les tests par gargarisme seront offerts dans les écoles. Ces tests seront faits par la Santé publique uniquement lorsqu'il y aura un cas positif.

Les parents questionnent sur l'indice de défavorisation de l'école de la Rive. Cet indice est établi à la suite du recensement selon certains critères. Auparavant, l'indice pour l'école de la Rive était à 7 et il est maintenant à 6.

Campagne de financement pour la classe extérieure :

Sujet traité au point 6.

Consultation sur le redécoupage des territoires des écoles de Châteauguay :

M^{me} Dagenais informe les parents que l'hypothèse présentée est retenue par les parents de l'école de la Rive.

Voici les résultats :

28 parents ont répondu à la consultation en ligne.

22 parents sont favorables à la proposition présentée.

6 parents sont en désaccord avec la proposition présentée.

Les résultats du sondage en ligne doivent être remis à M. Bouthillette au plus tard le 19 novembre prochain. M^{me} Dagenais fera le suivi avec le Centre de services scolaire.

M^{me} Dagenais informe les membres que nous sommes en attente des suivis quant aux plans, au budget et à l'ampleur des travaux pour le 184, boulevard Salaberry Nord.

5. Normes et modalités 2021-2022 (documentation jointe)

Les membres ont pris connaissance des documents. M^{me} Dagenais présente les normes et modalités pour l'année scolaire 2021-2022. Elle précise qu'un document a été ajouté au préscolaire et que les groupes de GAER utilisent les documents selon le niveau scolaire de leurs élèves.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de l'école.

CE-2122-11-014

Il est proposé par M^{me} Sophie Allard d'approuver les normes et modalités pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposition secondée par M^{me} Jessica Gauthier Picard.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6. Campagne de financement pour la classe extérieur

M^{me} Emmanuelle Dagenais présente un bref historique du projet.

En 2017-2018, :

Partie école	60 %	14 000 \$
Partie MELS	40 %	9 333 \$
Montant total du projet : 23 333 \$		

2018-2019	MULTI-JEUX MARLIN	Glissade	3 039,75 \$
2021-2022	TECHSPORT INC	Abri voile	24 086,93 \$
2021-2022	ENTREPRISES MONTIER	Table	5 218,58 \$

Total du projet : 32 345 \$ avec un déficit de 9 012 \$.

Source de financement prévu pour le remboursement du 9 012 \$:

F8114	Bourse du Grand Défi PL	917,00 \$
F8628	Campagnes de financement	825,00 \$
Caisse Desjardins		4 122,00 \$
<i>Solde à financer pour la différence</i>		3 148,26 \$
		9 012,26 \$

Une nouvelle annexe du MELS (annexe 78) est disponible pour financer l'acquisition d'équipement (cour d'école vivante animée et sécuritaire). Il a été approuvé par le Service des ressources financières d'utiliser cette annexe au montant de 4 024 \$ pour couvrir le solde à financer de 3 148 \$ de ce projet. Il y aura donc un solde d'environ 875 \$ pour l'achat de matériel pour la cour d'école. Si les membres acceptent cette proposition, l'école de la Rive n'a pas l'obligation de prévoir une campagne de financement pour couvrir les coûts du projet.

Les membres sont en accord avec le fait d'utiliser cette annexe afin d'absorber le déficit avant de prévoir d'autres achats.

Le coût du projet est très dispendieux, mais les prix ont été établis avant la Covid. C'est dispendieux comme projet, mais la structure est ancrée solidement et elle est à l'épreuve du vandalisme.

Les membres questionnent à savoir s'il y a d'autres enveloppes disponibles pour améliorer davantage la cour d'école.

M^{me} Dagenais informe les membres que le pont du parc-école est à réparer. Il a été réparé temporairement, il sera fermé pour la saison hivernale, mais il ne sera plus sécuritaire au printemps. Il doit donc être remplacé. Le pont est déjà commandé. La facture sera d'environ 5 000 \$. La livraison est prévue pour le mois de janvier prochain et il sera installé au printemps. Il y a une autre annexe au montant de 8 000 \$ qui sera utilisée pour couvrir les frais pour le remplacement du pont dans la structure de jeux. Il y aura donc 3 000 \$ pour d'autres achats.

Les parents remercient M^{me} Dagenais d'être à l'affût de toutes les enveloppes disponibles pour le bien des élèves.

Les enseignantes précisent que la table est aussi très utilisée lors des récréations par les élèves pour discuter, les artistes apportent leur cahier de dessins, etc.

CE-2122-11-015 Il est proposé par M^{me} Marie-Eve Demers d'approuver l'utilisation du montant de 3 148,26 \$ dans l'annexe 78 pour couvrir les frais du projet tel que présenté dans le document.

Proposition secondée par M^{me} Sophie Allard.

Proposition approuvée à l'unanimité.

7. Révision budgétaire 2021-2022

7.1. Budget révisé du service de garde

M^{me} Annik Boulet, technicienne au service de garde, présente le budget révisé pour l'année scolaire 2021-2022.

En raison d'une augmentation de clientèle, elle présente un budget avec une marge de manœuvre pour les dépenses.

CE-2122-11-016 Il est proposé par M^{me} Anik Vallée d'adopter le budget révisé du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Autres sujets :

8.1. Correspondance de la présidente

Aucune correspondance reçue.

8.2. Informations de la représentante du comité de parents

M^{me} Marjolaine Labelle Robert informe les membres que la première rencontre aura lieu le 17 novembre 2021. M^{me} Sophie Allard assistera à la rencontre à titre de substitut.

Les enseignantes soulignent que les décorations d'Halloween sont très appréciées des élèves. Merci!

8.3. Mot de la directrice

8.3.1. Projet éducatif

M^{me} Dagenais informe les membres que les objectifs du projet éducatif se poursuivent jusqu'en 2022.

M^{me} Véronique Lemire, directrice adjointe, rappelle que le projet éducatif 2018-2022 présentait trois objectifs :

1. Cheminement constant
2. Compétence langagière
3. Engagement

Elle présente également la courbe des apprentissages pour la cohorte visée par ce projet éducatif.

8.4. Mot du service de garde

Aucun sujet à discuter.

8.5. Mot des enseignants

Aucun sujet à discuter.

Les membres soulignent le beau travail de la part du personnel. Les enseignants sont présents pour les élèves qui présentent des difficultés.

Les parents questionnent quant à la vaccination au primaire et aux mesures en vigueur. La vaccination pour la première dose contre la Covid sera offerte aux enfants de 5 à 11 ans avant la période des Fêtes. Les élèves seront transportés en autobus vers un centre de vaccination. Le port du masque demeure en tout temps au primaire puisque les élèves ne sont pas vaccinés. Informations à venir pour la suite. Les parents ont le droit de refuser la vaccination et les enfants seront tout de même scolarisés.

9. Bilan de la rencontre

Une belle rencontre rapide et efficace.

M^{me} Demers mentionne que les membres devront se questionner quant aux campagnes de financement pour un nouveau projet. À réfléchir aux prochaines rencontres du conseil d'établissement.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier 2022, à 19 h, en visioconférence.

11. Levée de l'assemblée

CE-2122-11-017

Il est proposé par M^{me} Annik Boulet de lever l'assemblée à 20 h 05.

Proposition secondée par M^{me} Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Signature de la présidente

Signature de la directrice

/gen
2021 12 21
Procès-verbal du 2021 11 16.doc